

Le rapport Gallois contre le service public d'éducation

Véritable coup porté aux salarié-e-s, le rapport Gallois veut aussi faire de l'école une entreprise et de l'éducation une marchandise. Pour SUD, c'est non !

Les 14^e et 15^e propositions du rapport Gallois s'attaquent directement au service public d'éducation. Prétendant « Répondre aux besoins de l'industrie » et « rapprocher le système éducatif et les entreprises », ces propositions s'inscrivent dans la droite ligne de ce que la Fédération SUD éducation dénonce depuis que la « refondation » de l'école est menée au pas de charge par Vincent Peillon.

Car ce qui se précise un peu plus chaque jour, avec la complicité active du ministre et du gouvernement, c'est bien la pure et simple soumission de l'enseignement professionnel et de l'orientation des élèves aux desideratas des patronats locaux.

■ En proposant de « systématiser la présence des entreprises dans la gouvernance de l'enseignement technique et professionnel au niveau des établissements (Conseils d'administration), des Régions (établissement des cartes de formation) et au niveau national » (proposition n°14), le rapport Gallois ne fait que préciser les « 15 engagements pour la croissance et l'emploi » signés le 12 septembre 2012, entre le Premier Ministre Jean- Marc Ayrault et le Président de l'ARF, Association des Régions de France [1]. Il s'agit là encore d'accroître encore plus les capacités d'ingérence

des entreprises dans le service public d'éducation. Des CA des établissements jusqu'au ministère, en passant par les Régions, rien n'échapperait désormais aux logiques de « rentabilités des formations »... transformant l'Éducation nationale en prestataire de service du Medef. À la rentrée 2012 on compte 2 101 600 lycéen-ne-s dont 650 800 lycéen-ne-s professionnels : proposer cela revient à livrer l'avenir de plus d'un tiers d'une classe d'âge aux volontés du Medef.

On peut par ailleurs déjà imaginer le sort réservé, qu'ils et elles soient titulaires ou contractuels, aux personnels enseignants dont les spécialités ne « cadreraient » plus avec les cartes de formation souhaitées par les entreprises : licenciements ou mutations forcées...

■ En proposant de « doubler le nombre de formations en alternance sur la durée du quinquennat » (proposition n°15), le rapport Gallois perpétue le mythe du « bon » apprentissage, alternatif au « mauvais » lycée professionnel. C'est encore une fois occulter le taux important d'abandons en cours d'apprentissage, 30 % dans la période d'essai [2]. C'est encore une fois emprisonner les jeunes dans un déterminisme social, géographique et professionnel.

Les 14^e et 15^e propositions du rapport Gallois sont lourdes de menaces pour les élèves, et notamment pour celles et ceux des classes populaires, qui seraient destiné-e-s au rôle de variables d'ajustement du « monde de l'entreprise ».

■ Les pages 37 et 38 du rapport qui développent ces propositions sont elles aussi explicites.

→ Lorsqu'il dit : « *Le Service Public de l'Orientation oriente trop souvent en fonction des places disponibles et pas assez en fonction des besoins* », le rapport Gallois oublie juste une « donnée » fondamentale pour les Conseiller-e-s d'orientation, comme pour tous les personnels de l'éducation nationale : l'élève, ses envies et ses choix. Par contre, il retient bien sûr comme prioritaire les « besoins » des entreprises...

→ Lorsqu'il estime que « *les visites et les stages d'enseignants et d'élèves à tous niveaux actuellement trop peu fréquents, permettraient une meilleure connaissance de l'entreprise et de son rôle dans la société. Leur nombre doit être sensiblement accru* », le rapport Gallois fait croire que l'avenir du service public d'éducation est étroitement lié à celui de l'entreprise, dont il faudrait faire ingurgiter de force les « valeurs », tant aux élèves et étudiant-e-s qu'aux personnels !

Rappelons aussi qu'en Lycée professionnel, le nombre important de périodes de formation en entreprise réduit en réalité d'autant les périodes éducatives où se construisent celles et ceux qui sont encore (jusqu'à quand ?) des lycéen-ne-s !

→ Décréter que « *les expériences particulièrement riches de structures associant formation initiale et formation continue devraient être multipliées dans les lycées professionnels et techniques comme dans les Universités* », c'est ignorer toutes les remontées de terrain qui attestent des dysfonctionnements importants occasionnés par l'accueil de publics mixtes (sous statuts d'apprentis ou d'élèves) dans les mêmes classes.

Début octobre déjà, dans *Les Échos*, le ministre de l'éducation nationale faisait les yeux doux au Medef, allant jusqu'à promettre de « *changer le contenu [des] diplômés et [des] formations pour répondre rapidement aux besoins de l'économie et des entreprises* »^[3].

Que ce soit dans le rapport Gallois, dans les assertions de M. Peillon ou derrière les prétentions de l'ARF, la même logique est à l'œuvre qui voudrait faire de « l'entreprise » un modèle d'organisation pour toute la société. **Nous contestons cette logique : éduquer ce n'est pas conforter les hiérarchies sociales, ce n'est pas tout subordonner à l'employabilité future des élèves et des étudiant-e-s.**

À l'opposé de celle prônée par le rapport Gallois, SUD Éducation lutte pour une école égalitaire et émancipatrice.

La Fédération SUD Éducation appelle les personnels à se mobiliser et à refuser toutes les attaques dégradant le service public et leurs conditions de travail.

Saint-Denis, le 9 novembre 2012

[1] : Lire notre tract du 27/09/12, *L'État et les Régions préparent l'acte III de la décentralisation. Concertation : les masques tombent !* : <http://www.sudeducation.org/L-Etat-et-les-Regions-preparent-l.html>

[2] : Lire notre communiqué du 27/09/12, *Le lycée professionnel à la merci des Régions !* : <http://www.sudeducation.org/Le-lycee-professionnel-a-la-merci.html>

[3] : Lire notre communiqué du 09/10/12, *Non, M. Peillon, l'école ne doit pas fabriquer de la chair à patron !* : <http://www.sudeducation.org/Non-M-Peillon-l-ecole-ne-doit-pas.html>